NOTRE CONSTITUTION ÉCOLOGIQUE

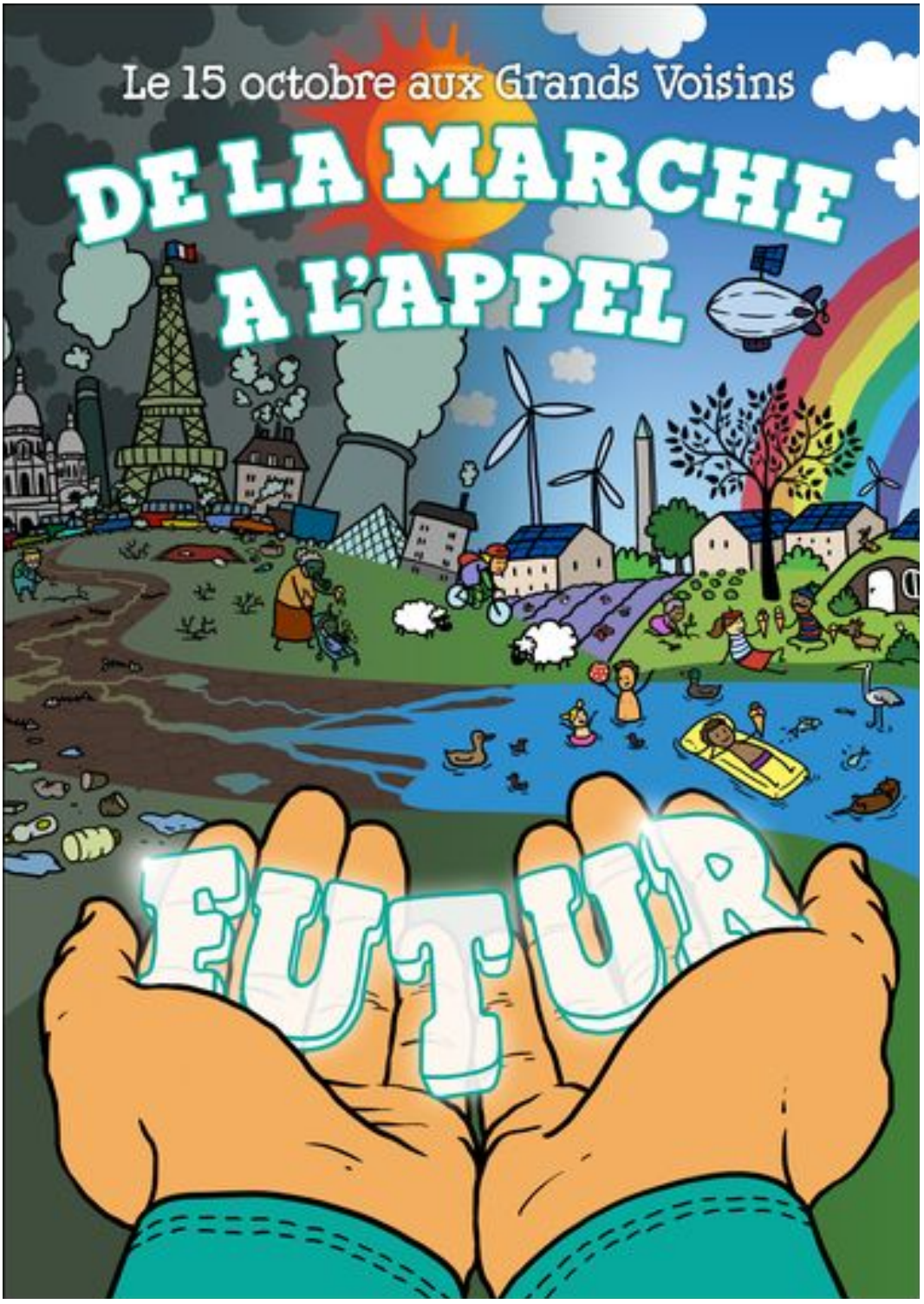

Dossier de Presse

Octobre 2018

Sommaire

Sommaire 2

Communiqué de presse 3

L'Appel pour une Constitution Écologique 4

La proposition de loi 6

Programme de la Journée du 15/10 7

Une mobilisation dans le temps 8

Organisateurs et Partenaires 9

Contacts 12

Communiqué de presse

45 000 signatures pour une Constitution Écologique

Lors de son événement du lundi 15 octobre 2018, l'Appel pour une Constitution Écologique a passé la barre symbolique des 45 000 signatures. Un seuil qui a été salué par les quelques 100 participants à l'événement du début de semaine, montrant l'engouement grandissant du public pour l'Appel. Retour sur cette journée.

Lundi 15 octobre 2018, aux Grands Voisins, les porteurs de l'Appel pour une Constitution Écologique ont réuni plus de 100 personnes, grand public, associations, entreprises, toutes signataires de la pétition en ligne, qui totalise plus de 45 000 signatures. Au cours d'une table ronde et d'un événement immersif inédit, les participants ont pu se pencher sur la question "que changerait une Constitution Écologique en France ?". Cette soirée a été organisée avec le soutien de Ben & Jerry's, Lilo, l'Institut des Futurs Souhaitables, les Grands Voisins et Place To B.

La table ronde, forte de la diversité de ses intervenants, a permis à Julien Bayou, Conseiller régional d'Ile-de-France et Porte-Parole d'Europe Écologie Les Verts, Marine Calmet, Juriste chez NatureRights, Alizée Gau, Chargée de Mission Sociale chez Ben&Jerry's France et Yacine Ait Kaci (alias Yak), artiste et Vice-Président de la Fondation Elyx, de présenter leur vision d'un avenir en France avec l'instauration d'une Constitution Écologique.

"*A l'heure actuelle*, rappelle Julien Bayou, *il n'est question que 'd'agir" pour l'environnement et la biodiversité dans la Constitution. Dans le terme 'Agir', il y a un danger de greenwashing. Inscrire l'environnement et la biodiversité dans la Constitution, de façon concrète et contraignante, c'est s'assurer que les décideurs puissent prendre les bonnes décisions*" souligne-t-il. De son côté, Yacine Ait Kaci salue l'effort citoyen à l'origine de l'Appel pour une Constitution Écologique, mais déplore qu' "*On réinvente la roue qui s'appelle la démocratie. Nous avons des députés qui sont censés nous représenter.*"

Caractéristique de l'Appel : impliquer toutes les parties prenantes

Principale particularité de l'Appel : la volonté de réunir tout type d'acteur autour d'une Constitution Écologique. Une nécessité pour faire progresser tous les secteurs en même temps, comme le rappelle Alizée Gau, "*Trop souvent, il y a des choix malheureux qui sont faits entre compétitivité économique et protection environnementale. Avec une Constitution Écologique, toutes les entreprises seraient au même niveau.*" En plus de la protection concrète de la biodiversité et de l'environnement, l'Appel revendique l'inscription du principe de non-régression et des limites planétaires. Marine Calmet en souligne l'importance "*Le principe de non régression a besoin d'être plus fort qu'une simple jurisprudence, il doit être dans la Constitution, en tant que ligne rouge à ne pas dépasser pour un monde vivable et comme principe d'amélioration constante de nos valeurs*".

Au côtés de l'Institut des Futurs souhaitables, des acteurs du monde artistique, tels que la Cour des Contes, le collectif Team Spi Rythm et l'artiste Jules Couturier, sont venus animer et rythmer une soirée pas comme les autres. Plongés en 2040, les participants devaient

créer et raconter des souvenirs en lien avec l'instauration d'une Constitution Écologique. Captés par les reporters du futur, ces souvenirs sont devenus des unes de journaux inédites.

Découvrez toutes les Unes des reporters du futur
Les illustrations de l'événement
Les photos de la soirée

L'Appel pour une Constitution Écologique continue d'accueillir de nouvelles signatures et de rassembler de nouveaux acteurs, au cours de temps forts à venir dans les prochains mois, en lien avec l'actualité. Plus d'informations

Facebook - Twitter - Site Internet

Contact : Constitution@climates.fr

L'Appel pour une Constitution Écologique

"La France est une République indivisible, laïque, démocratique, sociale, **solidaire** et **écologique**." Cela vous semble évident ? Pourtant, **ces deux dernières valeurs ne sont pas encore inscrites dans notre Constitution.**

Les changements climatiques sont encore trop souvent associés à une réalité lointaine et extérieure : les îles du Pacifique qui risquent de disparaître sous les eaux, les ours polaires en voie d'extinction ou encore la désertification grandissante en Afrique... **Pourtant, les impacts sociaux et économiques du changement climatique et les dégradations environnementales en France sont bien réels** : 850 000 personnes sont menacées par la montée des eaux ; le taux de mortalité des abeilles a atteint les 80% dans certaines régions et la multiplication des sécheresses et inondations a fait chuter de près de 20% les dernières récoltes viticoles.

Ce n'est pas uniquement les autres mais nous serons tous touchés, et de façon plus importante qu'anticipée.

Aujourd'hui, nous avons l'opportunité de changer les choses.

Le 4 avril, le Premier Ministre Édouard Philippe a présenté le **projet de réforme constitutionnelle,** annoncé par le Gouvernement en juillet 2017 visant à inscrire "l'impératif de lutte contre le changement climatique à l'article 34, qui définit le domaine de la loi." Face à l'opposition forte de plusieurs associations, juristes et scientifiques engagé.e.s, qui ont souligné le manque d'ambition de cette proposition, plusieurs député.e.s se sont alors mobilisée.e.s pour proposer un amendement visant à intégrer la **protection du climat et de la biodiversité** à l'**Article 1** de la Constitution française. Cet amendement a été **validé par le Parlement ce vendredi 13 juillet** avec la formulation suivante : « *La République agit pour la préservation de l'environnement et de la diversité biologique et contre les changements climatiques*. ». C'est une première victoire, mais rien n'est encore joué. L'État **s'engage à agir mais ne fournit aucune garantie** et nous soulignons l'absence des principes de limites planétaires et de non-régression.

L'Appel pour une Constitution Écologique a été lancé le 22 avril dernier, à l'occasion du Jour de la Terre, par CliMates, Notre Affaire À Tous (NAAT), le REFEDD et le WARN.
Il est aujourd'hui soutenu par près d'une **trentaine d'organisations et associations** comme France Nature Environnement, la Fondation GoodPlanet, 350.org, et la Fondation pour la Nature et l'Homme, et accompagné par Ben & Jerry's et Place To B. Très vite, de nombreuses **personnalités** nous ont rejointes : des chercheurs et scientifiques qualifiés comme Dominique Bourg, Pablo Servigne, et Bruno Latour ; mais aussi des artistes et auteurs engagés : Cyril Dion, Julien Vidal ou encore Maxime de Rostolan.

Notre Appel est le porte-parole de l'évidence. Pour s'indigner de ce qui n'existe pas, et devrait pourtant être déjà mis en place. Le soutien de tous est nécessaire, non pas pour dénoncer mais pour **encourager** notre Gouvernement à adopter un cadre et une action cohérente, qui serviront aux intérêts citoyens autant qu'à l'intérêt général de notre pays.

Nous, citoyen.ne.s acteurs.rices du monde durable à venir, réaffirmons collectivement la protection de l'environnement comme la priorité du gouvernement français. Il est temps d'exiger des élu.e.s et de la justice française le respect de l'environnement en France !

À ce jour, près de 50.000 **signatures** ont été recueillies, symbole de la mobilisation citoyenne et de la prise de conscience des enjeux environnementaux.

Après l'annonce de la reprise de la réforme constitutionnelle en janvier 2019, il est plus que jamais temps de montrer la volonté et la résolution citoyennes.

Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin et créer une véritable dynamique collective pour faire plus, ensemble ! Après les Marche pour le Climat du 8 septembre et du 13 octobre, qui ont rassemblé plus de 100.000 personnes aux 4 coins de la France, il est plus que jamais temps de s'unir autour d'un objectif commun: **faire de la protection du climat et de la biodiversité, une priorité**.

La proposition de loi

Article 1er de la Constitution
La France est une République indivisible, laïque, démocratique, sociale, solidaire et écologique. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion*.

La République veille à un usage économe et équitable des ressources naturelles, garantit la préservation de la diversité biologique et lutte contre les changements climatiques dans le cadre des limites planétaires. Elle assure la solidarité entre les générations.

Une génération ne peut assujettir les générations futures à des lois moins protectrices de l'environnement que celles en vigueur.

Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

** Un amendement voté à l'unanimité à l'Assemblée Nationale 12 juillet a proposé la modification suivante : "sans distinction de sexe, d'origine ou de religion".*

<u>Nouveau titre de la Constitution</u>

Article 1er "Dans le respect des principes posés à l'article 1er, l'État, avec le concours des personnes privées, doit contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en poursuivant au plan national et local l'action mondiale menée pour limiter les atteintes à l'environnement d'origine anthropique, et en diminuant les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du système climatique."

Article 2 "Les personnes publiques, avec le concours des acteurs privés, ont le devoir de préserver la biodiversité et de lutter contre les changements climatiques, de protéger et d'améliorer la qualité de la vie, de la santé, des écosystèmes existants et de veiller à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Les personnes publiques définissent les conditions de restauration de l'environnement et contribuent à la durabilité du développement économique."

Article 3 "Les lois de finances organisent le financement des investissements nécessaires à l'adaptation publique aux grands changements naturels en cours et à venir."

Article 4 "Les mesures engagées pour faire face à la transition écologique doivent respecter les droits de l'Homme définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946 et par la Charte de l'environnement de 2004."

Programme de la Journée du 15/10

Ce lundi 15 octobre aux Grands Voisins, représentants du monde associatif, politique, de l'entreprise et avocat se retrouvent autour d'une table ronde pour parler d'une Constitution Écologique Française et répondre à la question qui brûle toutes les lèvres :

Que changerait l'adoption d'une Constitution Ecologique ?

A vos Marches, prêts … imaginez !

17h00 - 18h30 : Table-ronde "Que changerait l'adoption d'une Constitution Écologique en France ?", animée par Paloma Moritz, Journaliste chez Spicee.
Avec Julien Bayou, Conseiller régional d'Ile-de-France et Porte-Parole d'Europe Écologie Les Verts; Marine Calmet, Juriste chez NatureRights; Alizée Gau, Chargée de Mission Sociale chez Ben&Jerry's France et Yacine Ait Kaci (alias Yak), artiste et Vice-Président de la Fondation Elyx.

18h30 - 20h : Expérience immersive avec l'Institut des Futurs Souhaitables. A quoi peut-donc bien ressembler 2040 si la France adopte une Constitution Écologique ? Imaginez, rencontrez, partagez et construisons ensemble un récit positif commun qui donne envie à chacun de changer les choses !

20h - 23h : Soirée musicale avec Jules Couturier.

☀ … et pour vous ca changerait quoi ? Plongez dans votre futur idéal et imaginez ... et si l'Etat français garantissait enfin la protection de notre climat et de notre diversité biologique ?
Et si l'adoption d'une Constitution Écologique était la première étape d'un vrai changement ?
Et si la France inspirait à son tour d'autres pays ?

En présence des signataires de l'Appel, des médias et de représentants d'entreprises engagées, de politiques et de citoyens mobilisés sur la question, laissez-vous guider et aidez-nous à construire la mobilisation que nous attendons tous : pour un futur souhaitable, dès maintenant !

Une mobilisation dans le temps

L'événement du 15 octobre marque le 1er temps d'une mobilisation plus longue pour l'Appel pour une Constitution Écologique. Après avoir lancé l'Appel pour une Constitution Écologique en compagnie de Ben & Jerry's et Place To B, les associations porteuses ont eu le plaisir d'accueillir en octobre Lilo parmi les partenaires de l'Appel. Aux côtés de nombreuses associations et acteurs d'horizons différents, CliMates, Notre Affaire à Tous, le REFEDD et le mouvement WARN! veulent continuer de diversifier les signataires, réelle preuve de la diversité des parties prenantes concernées par une Constitution Écologique.

Fin 2018 et début 2019, retrouvez l'Appel pour une Constitution Écologique dans de nouveaux temps de mobilisation : culturel, associatif, citoyen, auprès et en compagnie du secteur privé...

Organisateurs et Partenaires

A propos de CliMates
CliMates est un laboratoire d'idées et d'action international, spécialisé dans le changement climatique, réunissant étudiants et jeunes professionnels. Notre objectif est de trouver des solutions innovantes au changement climatique, et de mobiliser et sensibiliser la jeunesse aux enjeux climatiques.
Nos activités se concentrent autour de trois objectifs principaux :
Plaidoyer. CliMates s'est engagé à porter la voix de la jeunesse durant les COPs et intersessions, et à suivre les négociations climatiques internationales.
Responsabiliser. A travers la création d'outils innovants comme COP in MyCity, CliMates sensibilise et mobilise les jeunes et les encourage à agir.
Rechercher. Des migrations climatiques aux finances climatiques, les équipes produisent du contenu de qualité afin d'éduquer via conférences et articles.
CliMates est le mieux décrit comme une organisation pour les jeunes, et par les jeunes.
www.weareclimates.org and social media (LOGOS)

A propos de Notre Affaire à Tous
Notre affaire à tous est une association constituée à l'été 2015, à l'initiative de ses neuf membres fondateurs : Julien Bayou, Valérie Cabanes, Béatrice Fainzang, Wandrille Jumeaux, Vincent Madeline, Ingrid Metton, Samanta Novella, Marie Toussaint et Victor Vauquois. Elle est issue du mouvement End Ecocide on earth, qui cherche à faire reconnaître, au niveau pénal international, les atteintes les plus graves portées à l'environnement. Ancrée dans la lutte pour la préservation de la nature, l'association oeuvre à l'instauration d'une justice climatique. Ses actions doivent permettre de faire face aux changements climatiques, au désastre nucléaire, à la disparition des ressources, etc.
Pour arriver à ses fins, l'association a choisi d'agir dans le domaine juridique, qui permet d'influencer les modes de vie et de gouvernement. L'objectif principal de Notre affaire à tous est donc de faire respecter et améliorer le droit en vigueur, notamment celui de l'environnement. En cherchant ainsi à établir, par la jurisprudence et la mobilisation citoyenne, une responsabilité effective et objective de l'humain vis-à-vis de la nature.

A propos du REFEDD
Le REFEDD est le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable. C'est un réseau d'associations étudiantes qui mènent des projets sur le développement durable tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, etc. Le REFEDD est une association de loi 1901 (les statuts du REFEDD).
Objectifs : avoir 100% d'étudiants sensibilisés et engagés en terme de développement durable et 100% de campus durables !
Le REFEDD est convaincu que le monde étudiant est une force essentielle pour construire demain.

A propos du WARN!
Le WARN! est un mouvement qui connecte chaque personne qui souhaite devenir acteur ou actrice du changement aux solutions qui lui correspondent. Le WARN! est composé d'acteurs et actrices du changement qui voulons apporter des réponses concrètes aux défis actuels de société – environnement, santé, emploi… Nous sommes de plus en plus nombreux.ses à le vouloir. Des solutions existent, nous sommes prêt.e.s à les appliquer et à les diffuser. Ce mouvement, le WARN! (We Are Ready Now!), connecte chaque personne qui veut que ça change aux alternatives qui lui correspondent. Parce que nous sommes prêt.e.s, maintenant !

A propos de Ben & Jerry's
Depuis 40 ans, Ben&Jerry's travaille avec de nombreuses associations à travers le monde pour faire connaître au grand public de grandes causes où il est possible d'agir.
Leur approche est toujours la même : aider les associations qui le souhaitent à amplifier leurs messages de plaidoyer auprès de leur communauté. Par exemple, les dernières campagnes qu'ils ont appuyées en Europe ont soutenu le droit au mariage pour tous, la transition énergétique, ou encore des conditions d'accueil décentes pour les personnes réfugiées.
En parallèle, Ben&Jerry's opère des programmes pour l'environnement et la justice sociale à toute les étapes de leur métier : de l'approvisionnements Fair Trade à la réinsertion des personnes sans domicile ou réfugiées dans leurs usines jusqu'à toutes leurs actions visant à réduire leur empreinte carbone.

A propos de Lilo
La start-up Lilo a été lancée en février 2015 par deux jeunes ingénieurs français Clément Le Bras et Marc Haussaire. Depuis sa création, Lilo développe des services web dédiés au financement de projets sociaux et environnementaux portés par des acteurs qualifiés et protège la vie privée des internautes, en ne collectant pas leurs données. Acteur original de l'économie numérique, Lilo a déjà reversé plus de 1 million d'euros à plus d'une centaine d'associations, ONG, fondations et entreprises sociales en France, faisant de lui une entreprise à mission pionnière en France.

A propos de l'Institut des Futures souhaitables
L'institut des Futurs souhaitables, une école de la réinvention
Dans cette période singulière de métamorphoses, nous avons l'occasion unique d'imaginer demain à l'aune de ce qu'il pourrait être de mieux. L'Institut des Futurs souhaitables (IFs) s'adresse à tous ceux qui veulent se saisir de cette opportunité pour inventer un monde plus souhaitable. École ouverte et hybride, l'IFs donne à ces volontaires bienveillants et bienveillants des clés de lecture du présent, ainsi que des armes créatives pour participer à la construction de ce nouveau monde qui s'annonce grâce à :

- Une nouvelle pédagogie pour comprendre, explorer, s'outiller
- Une communauté de réinventeurs, pour inspirer, débattre et changer de regard sur vos métiers
- Des espaces et événements pour partager, se relier et passer à l'action

A propos des Grands Voisins

L'expérience des Grands Voisins est, depuis 2015, le projet de transition de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul vers le futur quartier qui prendra place en 2023.

La 1ère période d'occupation temporaire de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul a permis à plus de 600 personnes en situation de vulnérabilité d'être logées, à 250 associations, startups, artisans et artistes de déployer leur activité dans un environnement inédit et à tous d'accéder à de nouveaux espaces de plein air, à des lieux de rencontre et à de multiples activités partagées. Surtout, ces 2 années ont permis de partager des valeurs d'hospitalité et de générosité. La première saison du projet, « Les Grands Voisins – Fabrique de biens communs », s'est achevée le 22 décembre 2017.

Aujourd'hui, les travaux préparatoires au futur quartier Saint-Vincent-de-Paul ont commencé. L'expérience des Grands Voisins continue, s'adapte et se déploie dans les espaces encore disponibles jusqu'à 2020. Les intentions sont encore vivaces : faire cohabiter des fonctions et des groupes sociaux différents, expérimenter pour lutter contre l'exclusion et l'isolement et s'ouvrir sur l'extérieur, espérant contribuer à préfigurer le quartier de demain !

Au fil des mois, le site poursuit sa transformation et s'enrichit de nouvelles activités, de rencontres, de constructions originales et de belles histoires.

A l'échelle des trois siècles d'histoire de l'hôpital, l'expérience des Grands Voisins est un trait d'union, un moment privilégié pour observer et commenter les témoignages de son passé, s'inspirer de sa tradition d'hospitalité, réfléchir aux projets à venir et expérimenter de nouvelles manières d'habiter et de partager.

A propos de Place To B

Place to B , c'est l'association, de dimension internationale, qui parle et fait parler du climat autrement. Depuis trois ans, citoyens, journalistes, artistes et experts se mobilisent avec Place to B pour engager les Français sur les enjeux climatiques et leur donner envie d'agir !

Place to B est à la croisée des chemins entre médias, écologie et économie collaborative pour fédérer, étudier et transmettre autour du changement climatique et de la transition.

Leurs missions ?

D'abord, fédérer. En marge de la COP21, Place to B a réuni à Paris et en région une communauté de "narrateurs du changement" aux profils très variés (journalistes, communicants, artistes, graphistes, chercheurs…).

Ensuite, étudier. Leur projet, The Baseline, est un espace de veille et un laboratoire d'idées dont le but est de faciliter la compréhension d'études scientifiques qui permettent de mieux communiquer sur le réchauffement climatique et les enjeux environnementaux**,** pour passer d'une communication traditionnelle à un réel changement de comportement citoyen.

Enfin, transmettre. Rendre accessible à tous le fruit de leur travail et celui de la communauté est l'une de leurs priorités.

Contacts

constitution@climates.fr

Anne-Sophie Lahaye
anne-sophie.lahaye@climates.fr

Marie Pochon
marilou.pochon@gmail.com

communication@refedd.org

contact@weareready now.net

Alizée Gau
Alizee.Gau@benjerry.com

Hélène Lecomte
helene@liloteam.org

Delphine Blumereau
Delphine.blumereau@futurs-souhaitables.org

presse@lesgrandsvoisins.org

Sami Cheikh Moussa
sami@ecoloinfo.com